

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Décembre 1947

O B J E T :

Facture Huguet

47 104

le 20-12-47  
304  
à la Préfecture

L'an mil neuf cent quarante sept, le deux du mois de Décembre, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Regazoni Charles, Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites le 27 Novembre 1947.

Etaient présents : MM. Regazoni Charles, Veyssièrre, Rochadèreux, Chamboulan, Prugnaud, Bajard, Bouchet, Chollet Péraudeau, Baudet, Reutin, Melle Rikosky, MM. Chazeaud Pouget, Jacquet, Thirion, Counil, Main, Dufour, Guillaud, Ségnet, Cousinet, Moulinas, Domecq.

Excusés : MM. Métadier, Brotreau, Simon.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bajard, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance.

Le Conseil accepte sans débats la facture de 2.000 frs, pour sonorisation de manifestations officielles : visite de M. le Président du Conseil - Fête du 14 Juillet.

A mandater sur le crédit affecté aux "Fêtes Nationales" chapitre XXIX article 1er.

APPROUVÉ

Rochelle, le 17 DEC 1947

Pour le PRÉFET,  
Le Secrétaire Général

*[Signature]*



Maire

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an  
susdits.

Ont signé au registre MM. les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

